

DOING BUSINESS

Intervention du Premier ministre

7 mars 2014

Je voudrais tout d'abord au nom du Chef de l'Etat et en mon nom propre, vous souhaiter la cordiale bienvenue à cette réunion de haut niveau.

Pour dynamiser notre secteur privé, dans l'optique d'en faire un acteur incontournable de notre processus de développement, et faire du Togo une destination privilégiée des investissements tant nationaux qu'étrangers, le Gouvernement a fait de l'amélioration de l'environnement global des affaires l'une de ses priorités, en vue de consolider les bases d'une croissance forte et durable.

A cet effet, le Gouvernement a entrepris, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, une série de réformes pour créer un cadre incitatif et propice aux affaires, et agir sur l'ensemble des facteurs qui orientent les décisions des investisseurs et déterminent la qualité et le volume de leurs investissements.

Aussi, après la période marquée par la crise socio-politique, notre pays renoue-t-il progressivement avec la croissance économique.

En ce qui concerne le cadre macroéconomique, il demeure stable malgré la baisse du taux de croissance du PIB réel estimé provisoirement à 5,6% en 2013 contre 5,9% en 2012. Le niveau d'inflation demeure faible et reste inférieur à 3 % en conformité avec les objectifs de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le critère de convergence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine relatif au taux d'inflation. L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a progressé.

Les derniers rapports Doing Business de la Banque mondiale et de la Société financière internationale sont les signes que notre effort commun produit ses premiers résultats : pour 2013, le Togo a avancé d'un petit pas en occupant la 156ème place contre la 162ème en 2012 sur les 185 économies étudiées ; pour 2014, le Togo a progressé de deux points en ayant opéré des réformes sur trois indicateurs que sont :

- ↪ la création d'entreprises,
- ↪ le permis de construire et
- ↪ et l'exécution des contrats.

Mesdames et Messieurs,

Point n'est besoin de dresser le bilan des réformes déjà réalisées et qui nous ont valu de bons résultats. C'est pourquoi nous nous félicitons de la tenue de cette importante réunion initiée par le Groupe de la Banque mondiale afin de présenter le mémorandum des réformes et la matrice des recommandations du « Doing Business » au Togo. Il s'agit d'un exercice devant nous amener à une mise en œuvre effective, et dans les meilleurs délais, des mesures qui contribueront à améliorer les performances du Togo en la matière.

Comme vous allez le constater, la première partie du mémorandum sur les réformes évalue les performances du Togo sur un ensemble d'indicateurs du climat des affaires relativement aux tendances régionales et mondiales, et analyse les raisons de sa faible performance dans certains secteurs.

La deuxième partie, est consacrée aux recommandations dans des domaines où le gouvernement peut directement agir sur la façon dont des lacunes relevées peuvent être traitées par des réformes légales et réglementaires.

Mesdames et Messieurs,

En dépit des réformes instituées par le gouvernement depuis 2008, il lui faut, à tout prix, relever le défi des principaux goulots d'étranglements structurels en vue d'accélérer une croissance forte et soutenue nécessaire à la relance du secteur privé.

Voilà qui vient appuyer la détermination du Gouvernement à redynamiser le dialogue public/privé. Il y a quelques jours, nous étions ensemble pour faire le bilan de ce processus qui a connu une léthargie après la création en septembre 2001 de la cellule de concertation gouvernement/secteur privé.

Mesdames et Messieurs,

Aucun développement économique durable n'est possible sans un environnement des affaires viable et attrayant et qui se veut un catalyseur dans la création de la richesse.

C'est en cela que j'exhorte les membres du gouvernement ici présents, individuellement et collectivement, à faire leur tout le travail qui va être abattu.

Les conclusions sont très attendues au regard de l'impact qu'elles devront produire sur la détermination des investisseurs nationaux et étrangers à accompagner le Togo dans son développement

C'est sur ces mots d'exhortation que je lance les travaux de la présente réunion de haut niveau sur le mémorandum des réformes et la matrice des recommandations Doing Business au Togo.